

16 NOUVELLES ÉCOLES "DÉFAVORISÉES" TOUJOURS SANS AIDE



Elles devront attendre encore au moins un an avant de recevoir les moyens supplémentaires auxquels elles ont droit

► En Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), les écoles implantées dans des quartiers socio-économiquement défavori-

sés ont droit à des moyens supplémentaires pour l'encadrement de leurs élèves; elles sont dites d'encadrement dif-

férencié. Mais depuis 2009, date de naissance du décret, la liste de ces établissements n'a pas été actualisée.

Problème : seize nouvelles écoles (dont dix dans le fondamental et six dans le secondaire) ont ouvert leurs portes dans ces quartiers (principalement situés à Bruxelles). Et donc même si elles accueillent un public similaire à celui de leurs voisines, plus anciennes, elles ne bénéficient toujours pas de cette enveloppe bonus qui pourrait leur faire tant de

bien.

Comment expliquer une

telle situation ? Le décret prévoit une actualisation de la liste des écoles en encadrement différencié tous les cinq ans. Elle aurait donc dû être faite pour l'année scolaire 2014-2015, ce qui n'a pas été le cas. Il faut dire que la FWB doit se baser sur une étude interu-

niversitaire pour définir la fameuse liste, mais cette étude a pris de retard... Il a donc été décidé de prolonger la situation de 2009 pour l'année scolaire 2015-2016, et puis pour 2016-2017. Les résultats étant finalement attendus pour l'année 2017-2018.

ET EN ATTENDANT ? Eh bien, rien! les seize écoles en question devront attendre. "Le dé-

cret ne prévoit pas de dispositions relatives aux implantations créées après la constitution du classement qui vise à octroyer des moyens pour cinq ans", a expliqué la ministre de l'Enseignement, Marie-Martine Schyns (CDH), dans une réponse sur le sujet donné en commission à la députée socialiste Caroline Désir.

Mais les choses pourraient bien changer dans un futur

proche, telle est en tout cas la volonté de la ministre : "En tout état de cause, une modification décrétable devrait être étudiée attentivement pour tenir compte de l'évolution du nombre d'implantations en cours de cycle. Je vous rejoins sur ces ouvertures pendant les cinq ans. Il n'est pas normal qu'elles ne puissent pas bénéficier de moyens."

Romain Demoustier